

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

(Règlement REACH (CE) n°1907/2006 – Article 31)

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit :

Nom du produit : EVOLVE VEG 180 ECO

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Nettoyant organique à base de dérivés de matières végétales, sans COV, sans matières d'origine pétrolière
 Dégraissant, dé bitumant, dissolvant de résines

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Raison sociale : INUSTRY

Adresse : 1288 av du stade, 74970 Marignier, France.

Téléphone : +33 (0)4 50 34 89 20. Fax : +33 (0)4 50 34 68 42

Email : vallier@inustry.com

<http://www.inustry.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS/ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification du mélange

2.1.1 *Classification selon règlement CLP n°1272/2008 :*

Non soumis à classification

2.1.2 *Classification selon directive DPD n°1994/45/CE :*

Non soumis à classification

2.2 Eléments d'étiquetage :

Pictogramme de danger :

Mention d'avertissement (CLP) :

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

Mentions de danger :

Conseil de prudence :

2.3 Autres dangers :

Statut PBT : non

Statut vPvB : non

Autres informations : Classification et étiquetage selon Règlement 1223/2009 (COSING)

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances :

Non applicable

3.2 Mélanges :

Description : Mélange majoritairement à base de dérivés de matières végétales.

Composants dangereux :

Dénomination	Type de numéro	Numéro	Numéro REACH	Classification selon DSD 67/548/CEE	% (m/m)
				Classification selon CLP 1272/2008	
ndications complémentaires					
Voir la section 16 pour le texte complet des phrases de risque / de danger.					

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1 - Description des premiers secours

Après inhalation

En cas de gêne, amener la personne à l'air libre, au chaud, au calme.

Après contact cutané

Usage normal : rincer à l'eau savonneuse.

Après contact oculaire

Vérifier la présence de lentilles de contact et les enlever. Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes en bougeant les yeux

Après ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin ou le centre antipoison, en lui montrant l'étiquette ou l'emballage. Ne pas faire vomir, sauf sur avis médical.

4.2 – Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'effet irritant connu pour la peau.

Pas d'effet toxique en cas d'ingestion accidentelle du produit.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 - Moyens d'extinction appropriée

Extincteurs pour feux de classe A, B, C suivant origine du feu

5.2 - Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

5.3 - Danger résultant de la substance ou du mélange. Dangers spécifiques

Le produit n'est pas inflammable en utilisation normale.

5.4 – Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

5.5 - Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air feu ambiant

Porter un vêtement de protection intégrale

Des résidus d'incendie et de l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux prescriptions des autorités.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de mesures particulières

Le produit peut rendre les sols glissant : absorber ou rincer immédiatement les sols

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas faire entrer le produit dans les eaux de surface, la canalisation ou la terre.

En cas d'écoulement du produit dans les eaux de surface, dans la canalisation ou dans le sous-sol, en informer l'autorité responsable.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver les petits déversements (<5L) avec beaucoup d'eau pour le rejet vers une station d'épuration.

Endiguer et pomper les déversements massifs vers des conteneurs.

Laver les locaux pollués avec beaucoup d'eau.

Stocker les eaux de lavages dans un conteneur pour destruction ou traitement en station d'épuration industrielle.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures destinées à prévenir les incendies

Ne nécessite pas de mesures particulières en utilisation normale à froid ou à chaud (< 160°C)

Mesures destinées à empêcher la production de particules en suspension

Utiliser en aspersion en basse pression (< 8 bars)

7.2 Mesure de protection de l'environnement

Utiliser des appareils, flexibles, cuves, joints restant étanches aux liquides organiques.

Vérifier régulièrement les pièces et matériaux d'étanchéité.

7.3 Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains et enlever les vêtements de travail avant de boire, manger ou fumer

Retirer les vêtements souillés.

7.4 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Exigences concernant les locaux/conditions d'entreposage

Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Stocker dans les emballages d'origine ou similaire bien fermés. Reproduire l'étiquetage en cas de fractionnement ou de Reconditionnement.

Les récipients et dispositifs de remplissage sont à stocker / manipuler de sorte à éviter toute mise en danger de l'eau et du sol par le produit déversé.

7.5 Matériaux d'emballage et d'étanchéité

Métaux : Acier et acier inoxydable

Plastiques : PEHD, Polypropylène, PTFE, Nylon

Joints : Nitrile, PTFE

7.6 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se référer à la fiche technique pour les recommandations spécifiques à un secteur industriel. Consulter le producteur du mélange.

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites au poste de travail

No CAS Composant Valeur AGW* limite pointe Remarque .

Le produit ne contient pas de quantités pertinentes de substances individuelles avec des valeurs limite se rapportant au poste de travail à surveiller.

* AGW = valeur limite de protection du travail

8.2 Contrôle de l'exposition

Mesures pour éviter l'exposition au mélange au cours des utilisations identifiées

Ne pas boire ou manger sur le poste de travail

Se laver les mains et enlever les vêtements de travail avant de boire ou manger

Retirer les vêtements imbibés de ce produit

Protection des yeux : porter des lunettes de protection en cas de risque de projection.

Protection des mains : Porter des gants de protection en caoutchouc étanches aux liquides organiques en cas de contact fréquent ou prolongé. Se référer aux préconisations du fabricant de gants.

Caoutchouc conseillé : Nitrile, Polyéthylène Co-extrudé

Caoutchouc déconseillé : Butyle

Protection du corps : Porter un vêtement de travail standard protégeant des projections limitées et étanche aux liquides organiques

En cas de risques de projections massives. Se référer aux préconisations du fabricant du vêtement.

Protection respiratoire : pas nécessaire.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Liquide limpide jaune à ambré	-
Odeur	Faible, végétale, grasse	-
pH (g/l d'eau, 20°C)	Non applicable	Unité
Masse volumique à 20°C	0,88	Kg/L
Point de fusion/congélation	< 5	°C
Point initial d'ébullition	310	°C
Point d'éclair (coupe fermée)	>170	°C
Inflammabilité	Non inflammable dans les conditions normales d'utilisation	-
Température d'auto inflammabilité	>270	°C
Température de décomposition	>250	°C
Pression de vapeur à 20°C calculée	<0,05	mbar
Solubilité dans l'eau	Insoluble	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non défini	-
Viscosité, cinématique à 20°C	5 - 6	mm ² /s

9.2 Autres informations**SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE****10.1 - Réactivité**

Le mélange peut présenter principalement une réactivité par décomposition en présence d'agents d'oxydants puissants.

10.2 – Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable dans les conditions d'utilisation et de stockage prévues (voir sections 5 et 7)

10.3 – Possibilités de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions d'utilisation et de stockage prévues (voir sections 5 et 7)

10.4 – Conditions à éviter

Ne pas surchauffer le produit au dessus de son point éclair (>170°C)

10.5 – Matières incompatibles

Ne pas mélanger ou stocker avec des matières comburantes ou oxydantes.

Ne pas mélanger ou stocker avec des acides forts ou des bases fortes.

10.6 – Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

Acides organiques

Suies

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 - Remarques générales**

Des données sont disponibles individuellement pour les composants du mélange.

Pas de toxicité aiguë selon les voies probables de pénétration dans l'organisme (inhalation, contact cutané) et l'exposition liée aux utilisations identifiées (voir section 1).

Composant / Substance	Méthode	Espèce	Durée d'exposition	Dose
Danger par aspiration	Pas de danger attendu.			
Corrosion	Pas d'effet irritant attendu.			
Irritation de la peau				
Lésions oculaires	Les projections oculaires peuvent causer une irritation temporaire.			
Irritation oculaire				
Inhalation	Le produit n'est pas volatil.			
Sensibilisation respiratoire	Sans objet.			
Sensibilisation cutanée	Pas d'effet sensibilisant attendu par contact avec la peau.			
Mutagénicité des cellules germinales	Pas d'effets mutagènes connus pour les composants du mélange.			
Cancérogénicité	Pas d'effets cancérogènes connus pour les composants du mélange.			

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ne pas rejeter dans l'environnement.

Les informations ci-dessous sont issues des composants du mélange.

12.1 – Ecotoxicité

Aucun effet toxique ou nocif pour l'environnement n'est attendu.

12.2 - Persistance et biodégradabilité

Les composants du mélange sont facilement biodégradables (>90 % / 28 jours).

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Les composants ne sont pas bioaccumulables d'après leurs évaluations individuelles.

12.4 - Mobilité dans le sol

Le mélange est soluble dans l'eau et peut être entraîné dans les cours d'eau et sols.

N'est pas susceptible de s'absorber sur les sédiments et les boues d'épuration.

12.5 – Résultat de l'évaluation PBT et vPvB

Le mélange ne contient pas de composant PBT ou vPvB

12.6 – Autre

Le mélange ne contient pas de composé dégradant la couche d'ozone

Le mélange n'est pas volatil à température ambiante.

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1 - Méthodes de traitement des déchets**

Mélange usagé : Ne pas rejeter sans contrôle dans le milieu naturel.

Utilisation du produit pour le lavage des mains : le produit dilué par l'eau est compatible avec la collecte via les égouts et avec le traitement en station d'épuration.

Code des déchets : non déterminé.

13.2 – Emballages

Vider complètement le récipient.

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

Ne pas réutiliser sans lavage pour stocker un mélange autre que celui d'origine.

L'emballage est lavable à l'eau claire.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non soumis à classification.

SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 - Autres prescriptions de la CE

Directive 67/548/CEE (DSD)
Directive 1999/45/CE (DPD)
Règlement 1272/2008 (CLP)
Règlement 1907/2006 (REACH)

15.2 – Evaluation de la Sécurité Chimique

Les substances contenues dans ce mélange ont été enregistrées selon les exigences de REACH

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Durabilité minimale : 24 mois à partir de la date de fabrication (voir le n° de lot)

Durée d'utilisation après ouverture : 12 mois.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations nationales et communautaires. Les informations et les recommandations fournies ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les utilisations de ce produit doivent correspondre à celles prévues lors de la conception du produit et définies dans la section 1 de la présente fiche